

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, il y a tant d'inexactitudes dans la question du député que je ne sais par où commencer. Nous n'avons pas imposé la clôture à l'égard du bill C-48. Il s'agissait d'une attribution de temps en vertu de l'article 75c du Règlement. En ce qui concerne les audiences au sujet du bill C-48, le comité a entendu un très grand nombre de témoins représentant l'industrie et les autochtones, ainsi que toutes sortes de spécialistes, tant Canadiens qu'étrangers. Au cours de la session, ce bill a fait l'objet de très nombreux témoignages, qui le placent à ce titre en deuxième position derrière la résolution constitutionnelle. En ce qui concerne les délibérations du comité, c'est ce dernier qui dirige ses propres travaux, et ce n'est pas à moi de donner mon avis sur ses activités.

\* \* \*

● (1450)

[Français]

### LA MAIN-D'ŒUVRE

#### LE PROGRAMME PROJETS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DU CANADA—ON DEMANDE DES FONDS SUPPLÉMENTAIRES

**M. Normand Lapointe (Beauce):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Étant donné la mise au rancart temporaire de projets très innovateurs présentés dans le cadre du programme Projets de développement communautaire du Canada, le ministre peut-il dire si son ministère débloquera sous peu des fonds supplémentaires afin de permettre la réalisation de ces projets présentés par des clientèles particulièrement touchées par le chômage, comme les femmes, les personnes handicapées, les jeunes diplômés qui veulent, à l'aide de ceux-ci, répondre à des besoins sociaux précis?

[Traduction]

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Madame le Président, je remercie le député de sa question et je me réjouis qu'il ait trouvé ce programme utile à ceux qui ont vraiment besoin de cette aide. Pour sa gouverne, je lui préciserai que nous avons accepté près de 500 projets un peu partout au Canada et que sur le nombre total des participants à ces projets, les deux tiers sont des femmes, un grand nombre sont des handicapés et beaucoup sont des jeunes si bien que je crois pouvoir dire que le programme a bien atteint ses objectifs. Étant donné son succès nous avons débloqué des crédits supplémentaires de un million de dollars et si le député désire nous proposer des projets qui méritent d'être retenus, je serais très certainement enchanté de les accepter.

\* \* \*

### LES FINANCES

#### L'INDEXATION DE L'IMPÔT ET DES PAIEMENTS DE TRANSFERT À CARACTÈRE SOCIAL—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Harvie Andre (Calgary-Centre):** Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Finances; elle est liée aux questions du député de Saint-Jean-Ouest et du député de York-Peel. L'automne dernier, le taux d'inflation était beaucoup moins élevé que maintenant et le ministre des

### Questions orales

Finances envisageait de prévoir dans son budget un plafond sur l'indexation des exemptions d'impôt sur le revenu des particuliers et des paiements de transfert à caractère social; il n'a toutefois pas mis son projet à exécution. D'après le document que le ministère des Finances a publié le 9 janvier, malgré les difficultés d'ordre politique, cette solution n'a pas perdu tout intérêt.

Le ministre des Finances peut-il dire à la Chambre s'il envisage à nouveau d'imposer un plafond sur l'indexation et peut-il garantir à la Chambre qu'il ne remettra pas la question sur le tapis étant donné qu'une telle mesure serait injuste envers les contribuables, les personnes qui reçoivent une pension de vieillesse, et ainsi de suite?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, je conseille au député de lire le passage de l'exposé budgétaire où j'ai abordé la question de l'indexation; j'ai dit, si je ne m'abuse, que nous pourrions très bien revenir ultérieurement sur cette question. Rien n'a changé et ce que j'ai dit dans l'exposé budgétaire du mois d'octobre est toujours valable.

**M. Andre:** Le ministre prétend donc que cette menace continue à peser sur les Canadiens.

#### LA POLITIQUE DE REVENUS BASÉE SUR L'IMPÔT

**M. Harvie Andre (Calgary-Centre):** Le ministre envisage-t-il d'adopter une politique de revenus basée sur l'impôt dans le cadre des directives sur les prix et les salaires ou convient-il que, comme on le dit dans un autre passage du document du 9 janvier, une telle politique engendrerait inutilement bien trop de problèmes? Pourrait-il dire à la Chambre ce qu'il pense d'une telle politique et si, comme on le dit dans ce document, il trouve une telle mesure injuste?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, je n'ai pas encore décidé d'appliquer la politique d'indexation de l'impôt et dans ce cas, les députés seront les premiers à être mis au courant.

\* \* \*

### L'ÉCONOMIE

#### LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

**M. Bob Corbett (Fundy-Royal):** Madame le Président, le 24 mars dernier, le premier ministre a déclaré à la Chambre que l'inflation était attribuable principalement au prix élevé de l'énergie, ainsi qu'à l'augmentation des prix des aliments et des taux d'intérêt. Le premier ministre doit certes savoir à l'heure qu'il est qu'abstraction faite du prix de l'énergie et des denrées alimentaires, l'inflation atteint encore 10.2 p. 100.

Voilà pourquoi je lui demande d'expliquer ces faits, car il pourrait nettement contenir les taux d'intérêt, et de dire à la Chambre s'il entend adopter une nouvelle politique économique pour réprimer ce taux d'inflation catastrophique qui cause tant de ravages parmi nos citoyens âgés et d'autres économiquement faibles.